

Nîmes : le syndicat autonome FA-FPT passe à l'offensive lors de son congrès national



• Une partie des intervenants, dont le président national Derepas (2e à droite), au congrès national de la FA FPT. Y. B.

Social, Nîmes

Publié le 06/10/2022 à 17:07

Écouter cet article

Powered by [ETXStudio](#)

00:00/02:03

Le congrès réunit plus de 200 personnes les 6 et 7 octobre dans la salle du petit Parnasse.

Plus de 200 adhérents au syndicat autonome FA FPT, dont le secrétaire général pour Nîmes Métropole Jean-Luc Pena, ont assisté ce jeudi 6 octobre dans la salle du petit Parnasse au congrès national avec en point de mire les élections professionnelles du 8 décembre dans la fonction publique. La FA FPT a le vent en poupe en enregistrant 25 000 adhérents, soit une progression de 30 % sur les deux dernières années.

Cet attrait, le président national Pascal Derepas l'explique par le côté apolitique de cette fédération autonome "cinquième force syndicale dans la territoriale. Nous sommes plutôt réformistes, avec une indépendance locale." La fédération autonome a traité deux thématiques lors de ce congrès.

Élections professionnelles

La première concerne l'enjeu des élections professionnelles dans la fonction publique le 8 décembre avec de nombreuses actions sur le terrain, des visites auprès des agents. La seconde porte sur le plan d'action sur les retraites. "Nous sommes favorables au maintien de la possibilité d'un départ à la retraite dès 60 ans avec pension complète, avec 42,5 années de cotisations", indique Pascal Derepas.

Celui-ci, qui attend une plus grande participation de l'Etat, rappelle l'importance de la prise en compte de la pénibilité dans le calcul de la pension "pour des professions comme les sapeurs-pompiers, dans le médico-social, les filières techniques, là où il y a usure au travail". Les questions de pouvoir d'achat, notamment pour les agents de catégorie C (80 % des personnels des collectivités locales), seront évoquées jusqu'à ce vendredi 7 octobre au petit Parnasse.

La fédération revendique l'augmentation générale des rémunérations des agents de FPT, la hausse minimale de la valeur du point d'indice, la revalorisation des grilles. "Nous demandons l'indexation du point d'indice sur celui de l'INSEE. Depuis 2010, nous avons déploré 13 % de pertes de revenus", ajoute le président national de la FA-FPT. L'un des combats de la fédération.

YAN BARRY

ARTICLE PARU DANS LE MIDI-LIBRE.